

Editorial

Reprenant l'éditorial de l'an dernier, je me rends bien compte que tout ne se déroule jamais exactement comme on le prévoit ! Soit que les dossiers prennent du retard, soit que des événements nouveaux surviennent ou suivent une tournure imprévue. Nous avons installé des stocks de gravier en quelques points réputés difficiles en cas de neige ou verglas : la neige n'a tenu qu'un week-end, fondant rapidement après le passage du chasse-neige... L'hiver n'est cependant pas fini et je rappelle qu'il est de la responsabilité de chacun de procéder à un déblaiement et un sablage minimum devant son habitation.

L'abrogation du POS a par contre suivi le calendrier en 2005, et est désormais effective. Nombre de demandes de certificat d'urbanisme nous arrivent : elles doivent présenter une description sommaire du projet envisagé, pour éviter une réponse laconique des services de l'équipement du genre « se reporter à la loi SRU » ! Autre chantier évoqué à plusieurs reprises l'an dernier, celui de l'eau : les travaux pour récupérer l'une des sources du Monteil ont été plus importants que prévu, et d'autres recherches doivent suivre pour asseoir la fiabilité de la ressource en eau, avant d'entreprendre progressivement la réhabilitation du réseau. A l'autre bout de la chaîne, le zonage d'assainissement a dû être revu et les demandes de subvention ont été lancées pour le tout à l'égout dans le secteur de Pommier et du Masbeau.

Au chapitre des retards, l'acquisition de la gare attend toujours que la SNCF finalise le dossier ; l'étude sur la possible dérivation de la Leyrenne au plan d'eau, préalable imposé à toute action est inscrite dans les projets de la Communauté de Commune en partenariat avec la région, mais n'a pas vraiment démarré ; les travaux de l'église n'ont pas pu être entamés l'an dernier, mais les entreprises ont été choisies par la commission d'appel d'offre et vont pouvoir se mettre à l'ouvrage. La souscription avance bien et nous pourrions sans aucun doute compter sur la subvention de la Fondation du Patrimoine, dont j'ai eu le plaisir, au nom de la commune, de recevoir le prix au salon des maires en novembre dernier.

Une des préoccupations majeures du moment reste bien évidemment le problème des commerces avec la fermeture l'été dernier de la boulangerie et de la boucherie. La première devrait pouvoir fonctionner à nouveau prochainement grâce au dynamisme de repreneurs bien décidés, permettant à la commune de n'intervenir que sur l'achat du local ; j'en profite au passage pour remercier Mme COUTY et M. RAMPIGNON qui ont accepté de donner leur temps pour permettre l'ouverture d'un dépôt de pain provisoire, dont la fréquentation prouve la nécessité. Pour ce qui est de la boucherie, en l'absence d'un repreneur qui voudrait prendre à son compte les importants travaux indispensables, j'ai demandé à la Communauté de Commune d'envisager de s'occuper du dossier dans le cadre de sa compétence économique. Les démarches sont en cours, mais la résolution prendra sans doute plus de temps.

Autre projet d'envergure : la réalisation d'une nouvelle salle de classe et de gymnastique pour accueillir les enfants toujours plus nombreux à l'école. Nous avons rencontré le secrétaire général de la Préfecture qui nous a assuré qu'il soutiendrait le dossier de demande de subvention de St Dizier.

Gageons qu'une fois de plus, l'année nous paraîtra courte!

Dans ce numéro :

Récompense	2
Au Conseil Municipal	2-3
Bibliothèque	4
Téléthon 2005	5,6
Jeux	7 à 10
Vie associative	11 à 14
Calendrier des manifestations	15
Etat civil	16

Sommaire :

- Projet DGE
- Abrogation du POS
- Horaires du dépôt de pain
- Cérémonies pour des remerciements à l'AEL et au Tennis Club
- Petites annonces

RECONNU PAR SES PAIRS

Lors du congrès des maires de France, le 23 novembre dernier, M. Edouard de ROYERE, Président de la Fondation du Patrimoine remettait à M. Hervé GUILLAUMOT, maire de ST DIZIER LEYRENNE, le premier prix « FONDATION DU PATRIMOINE - CONGRES DES MAIRES DE FRANCE 2005 ».

Ce prix de 6 000 €, récompensant l'action exemplaire de maires en faveur de la sauvegarde de leur patrimoine local a été décerné à la commune de ST DIZIER LEYRENNE pour la restauration de son église.

C'est un encouragement pour tous les habitants et les amis de la commune qui ont apporté leur soutien pour ce grand projet de sauvegarde. Mais ce prix, qui va alléger la charge communale, ne peut être rajouté aux sommes récoltées par le Mécénat Populaire pour atteindre les 5 % du montant des travaux qui s'élèvent à 239 247 € HT. Toutefois, l'objectif des 11962,35 € nécessaires est en passe d'être atteint.

(Chaque don sera déductible de l'impôt sur le revenu à la hauteur de 66 % du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable).

Merci à tous ceux et celles qui ont apporté et apporteront leur aide pour préserver notre patrimoine, témoin de notre histoire pour les générations futures.



M. Edouard de ROYERE, président de la Fondation du Patrimoine, remettant le 1er prix à M. GUILLAUMOT. (6 000 €)

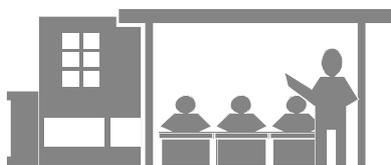


Les heureux lauréats reconnus par leurs pairs pour leur action exemplaire en faveur de la sauvegarde de leur patrimoine local.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le nombre d'enfants à l'école de St Dizier Leyrenne augmente régulièrement. Les classes, en particulier celle du CE et CP sont exigües et la salle de motricité peu fonctionnelle puisqu'elle a en son centre, un poteau de soutènement.

Le Conseil Municipal a décidé de faire une demande D.G.E. (Dotation Globale d'Equipement) pour le projet de création d'une salle de gym, d'une salle de classe, du ravalement des façades existantes et du remplacement des dalles contenant de l'amiante (bâtiment neuf) soit 60 % des travaux H.T.



Montant des travaux	192 200.00 €
Maîtrise d'œuvre (architecte, BET)	25 000.00 €
Bureau de contrôle, SPS	5 000.00 €
Total	222 200.00 €
TVA 19.6 %	43 551.20 €
Total T.T.C.	265 751.20 €



Le « local associatif des Roches » (anciennes cabanes Martin) peut être utilisé par les associations et loué par des particuliers aux tarifs suivants :

Habitants de la commune	40 €
Extérieurs à la commune	80 €

Lors de la signature de la convention, à la mairie, les locataires seront informés des modalités de location. (états des lieux, assurances, caution etc...)

Abrogation du P.O.S.

L'enquête publique sur le projet d'abrogation du P.O.S. s'est déroulée du mardi 23 août au vendredi 23 septembre 2005 conformément à l'arrêté municipal de 2 août 2005. L'enquêteur public, M. MOURET, au cours de ses 4 permanences a reçu la visite de 37 personnes. 7 observations ont été portées sur le registre et 7 correspondances ont été reçues. L'ensemble des demandes tend à maintenir ou à obtenir un classement des terrains concernés dans les zones pour lesquelles les capacités des équipements publics existants ou en cours de réalisation permettent d'admettre immédiatement des constructions.

Les souhaits exprimés au cours de l'enquête ont été examinés individuellement.

Le maintien en zone constructible des terrains déjà classés en zone UA, UB ou en limite immédiate ne semble pas présenter de difficulté (parcelle ZN19, ZE14, ZE42, YYB 107, D770, AC32.)

S'agissant des autres demandes, la situation devra être examinée au cas par cas au moment du dépôt de la demande de certificat d'urbanisme.

En toute hypothèse la décision définitive dépendra :

De la volonté politique de la municipalité,

Des contraintes physiques et réglementaires et des servitudes,

Des équipements collectifs existants ou projetés

Des prévisions économiques et démographiques de la commune.



Conclusion et avis motivé du commissaire enquêteur

« L'enquête publique relative à l'abrogation du plan d'occupation des sols de la commune de Saint Dizier Leyrenne s'est déroulée de manière très satisfaisante et dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

Aucune observation n'a été formulée sur les conséquences de l'abrogation du POS dont l'objectif était de prescrire l'étalement urbain trop longtemps grand consommateur d'espaces naturels.

*Cependant les petites communes soumises au plan national d'urbanisme se trouvent souvent confrontées à la règle de la constructibilité limitée et à l'interdiction de construire hors des parties actuellement urbanisées. **CONSIDERANT QUE***

- *L'urbanisme doit être un moyen pour les communes d'organiser leur développement et non de le subir,*
- *L'exigence du développement durable doit nous inciter à éviter l'étalement urbain anarchique mais sans laisser dépérir nos campagnes,*
- *Le peu de demandes et les enjeux locaux ne justifient souvent pas la mise en œuvre d'une procédure comme celle du Plan Local d'Urbanisme (PLU),*
- *Il faut faire confiance aux élus locaux,*

J'EMETS UN AVIS FAVORABLE A L'ABROGATION DU POS DE LA COMMUNE DE SAINT-DIZIER-LEYRENNE. »

Fait à ST FEYRE le 20 octobre 2005 M. Mouret »

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Passage du bibliobus

Une partie de nos ouvrages se renouvelle grâce à la Bibliothèque Départementale de Prêt et au Conseil Général de la Creuse. Nous vous invitons donc, d'ici là, à nous faire part de vos souhaits en matière de romans, documentaires, revues, vidéos et CD.

Nos services:Le prêt à domicile

Téléphonez, pendant les heures d'ouverture, au 05 55 64 47 66 nous vous aiderons dans votre choix, et remettrons votre commande à la Mairie qui se chargera de vous la faire porter. Vous pourrez ensuite rappeler, pour rendre vos ouvrages et renouveler votre prêt. Ce service est, bien entendu, gratuit, au même titre que tous les autres services

de la bibliothèque.

Le point Internet est à votre disposition, gratuitement, à la bibliothèque.

La bibliothèque municipale est dotée d'un nouvel ordinateur à la disposition des personnes voulant acquérir quelques notions d'informatiques. (Windows, Word, Excel, Access, Power Point, Publisher). elles seront aidées par Daniel PETIT-COULAUD aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

NOUVEAUTE

Une version Cd-rom du film documentaire, réalisé par Télé Millevaches, « bâtisseurs de possibles - Le Plateau de Millevaches en Limousin : territoire d'inspiration » est disponible à la bibliothèque.

La bibliothèque est ouverte,
tous les jeudis après-midi de 15 h à 18 h

- INFORMATIONS - INFORMATIONS - INFORMATIONS -

En attendant l'installation
de la boulangerie

Dépôt de pain

Lundi, mardi,
mercredi, jeudi,
vendredi et samedi

de 9 heures 30
à 11 heures 30

Rue du jardin 
(ancien local du dentiste)

**Pharmacie de St Dizier Leyrenne :**Gardes de nuit et de week-end

Du lundi 20 février au soir jusqu'au lundi 27 inclus

Du lundi 27 mars au soir jusqu'au samedi 1er avril au matin

Du samedi 15 avril à midi jusqu'au lundi 17 avril midi

Du mardi 2 mai au soir jusqu'au samedi 6 mai au matin



TÉLÉTHON 2005

Les ballons de l'espoir ont profité d'une éclaircie pour prendre leur envol !



Comme tous les ans les chapeaux au crochet, les poupées tricotées (en particulier les bécassines) les couronnes de Noël et les lots divers ont contribué au succès du téléthon.

Ils ont rythmé les journées du téléthon retenant notre attention avec leurs cocoricos de stars de la plume.... Ils savent qu'ils ne deviendront jamais de coqs au vin !



Le quad et le 4x4 ont amusé les petits et surtout les grands !

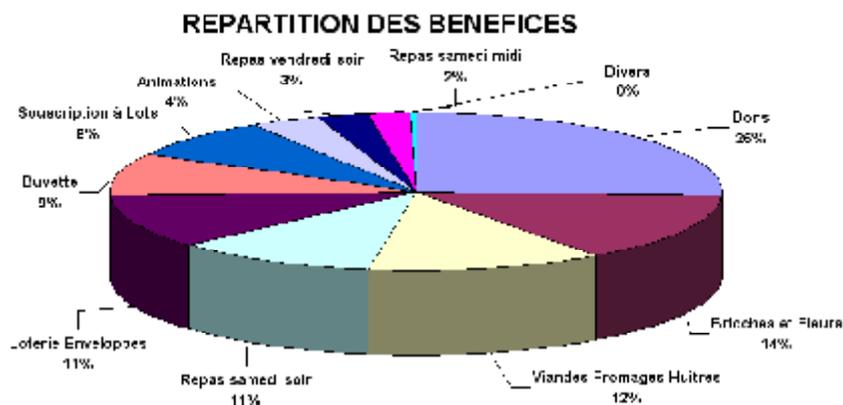
Laurent et Pascal ne diront pas le contraire !

Nous sommes tous tombés sous le charme des petites majorettes de Bourgneuf qui réalisaient ce jour-là leur première sortie.



Photo de la troupe au complet !
Encore bravo et merci pour la prestation !

BILAN FINANCIER TELETHON 2005									
Activités	Dépenses			Recettes			Bénéfice		
	Somme Espèces	Somme Chèques	Total	Somme Espèces	Somme Chèques	Total	Somme Espèces	Somme Chèques	Total
Repas vendredi soir	-	-	-	225,00	46,00	271,00	225,00	46,00	271,00
Repas samedi midi	-	-	-	210,10	9,00	219,10	210,10	9,00	219,10
Repas samedi soir	290,00	-	290,00	800,00	570,00	1 370,00	510,00	570,00	1 080,00
Buvette	487,28	-	487,28	1 282,32	80,50	1 362,82	795,04	80,50	875,54
Brioches et Fleurs	1 423,00	-	1 423,00	2 760,00	84,50	2 844,50	1 337,00	84,50	1 421,50
Souscription à Lots	-	-	-	819,00	-	819,00	819,00	-	819,00
Loterie Enveloppes	-	-	-	987,52	91,00	1 078,52	987,52	91,00	1 078,52
Viandes Fromages Huitres	3 481,08	-	3 481,08	2 082,10	2 641,10	4 723,20	1 398,98	2 641,10	1 242,12
Ventes diverses	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Animations	42,18	-	42,18	395,00	-	395,00	352,82	-	352,82
Dons	-	-	-	977,25	1 582,00	2 559,25	977,25	1 582,00	2 559,25
Divers	31,00	-	31,00	-	-	-	31,00	-	31,00
TOTAL	5 754,54	-	5 754,54	10 538,29	5 104,10	15 642,39	4 783,75	5 104,10	9 887,85



L'objectif 2006 sera de dépasser les 10 000 €.
Tous ceux qui ont œuvré pour que ces journées soit une réussite se sont retrouvés pour un pot de l'amitié le jeudi 9 février.

Le sudoku, un loisir captivant !!!!

Histoire du sudoku

1. Un jeu mathématique millénaire

La base du Sudoku remonte à l'Antiquité, probablement vers 2000 av J-C. C'est le « carré latin », un cousin du « carré magique » chinois. Un carré latin est un carré $n \times n$ dont les cases sont remplies par les mêmes n lettres, en ligne et en colonne. Ce principe mathématique (qui devient un jeu dès lors que l'on demande de remplir le carré à partir de lettres « indices ») est présent dans la théorie des graphes et a été étudié au XVIII^e siècle par le mathématicien suisse Leonhard Euler (1707-1783). Le Sudoku classique est une juxtaposition de 9 carrés latins dont les lettres ont été remplacées par des chiffres.

2. De la vieille Europe au Japon via les États-Unis

La forme moderne du Sudoku est apparue dans la presse américaine à la fin des années 1970. Dans son magazine Math Puzzles and Logic Problems, l'éditeur Dell Puzzle Magazine publie une grille composée de 9 carrés latins et la baptise « Number Place ». Quelques années plus tard, en avril 1984, la maison d'édition japonaise Nikoli l'importe au Japon, dans son mensuel Monthly Nikolist. Le jeu connaît un vif succès dans ce pays où le trop grand nombre de caractères rend impossible l'édition de mots croisés. Il est rebaptisé « Sudoku » ou « Su-Doku », contraction de « suji wa dokushin ni kagiru » qui signifie « un seul chiffre doit être inscrit » ou « chiffre unique ».

En 1986, Nikoli introduit dans le sudoku deux innovations qui vont le rendre encore plus populaire : le nombre de chiffres donnés ne dépasse plus 30 (ce qui augmente la difficulté du jeu) et les grilles deviennent « symétriques » : les chiffres sont distribués rotativement et symétriquement dans les cases, en tournant dans la grille (ce qui augmente l'intérêt du problème et l'esthétisme des grilles). En 1997, Wayne Gould, un juge retraité de Hong-Kong, achète un livre de Sudoku au Japon (où il paraît plus de 80 recueils par an) et décide de créer ses propres grilles. En 2004, il commence à transmettre ses Sudoku aux journaux.

3. 2005 : La déferlante en Europe

Depuis deux ans le jeu connaît un énorme succès, notamment en Grande Bretagne où il a été baptisé le « Rubik's cube du 21^{ème} siècle ». Les grands quotidiens nationaux comme The Guardian, The Times ou The Independent publient désormais leurs grilles et de nombreux livres sont publiés. Les autres pays anglophones s'y sont également mis, le Sudoku ayant investi les pages du Times of India, du Sydney Morning Herald ou du Toronto Star. Depuis le mois de juin 2005, le Sudoku conquiert le reste de l'Europe : Le Temps en Suisse, De Morgen en Belgique ou l'Hendelsblatt en Allemagne.

En France, après un article paru dans Libération début juin 2005, le premier magazine entièrement consacré au Sudoku est sorti en kiosques, édité par les éditions Bauer (Maxi).

Quelques exemples de grilles

Facile !!!

6	2			5	1	7	9	3
	3	9	7	4	2		1	6
8	7			9	6	2	4	5
9	8		6	7		3	5	1
7	5	3	1	2	9	4	6	8
1	4				3	9	2	7
4	6	7	9		8	5	3	
	1	8	4	3	5	6	7	9
3	9	5		6	7	1	8	

Un peu moins facile !!!

7	9	5				1	2	6
6	2	4	7	9	1	3	8	5
	1	8	6		2	4	7	
	6		9	4		5		
	4		1	3		9		
	5	1	4		9	8	6	
9	7	3	8		6	5	4	1
4	8	6		1		9	3	2

Encore un peu moins facile !!!

	8	3				7	1		
9		4	6		2	8		3	
	5		8	1	3		6		
8	7		1		5		2	6	
	5	3		9		6		7	8
	9		5		4		3		
7		6	2	3	1	5		9	
	2	5				6	4		

La règle du jeu

Une grille de Sudoku se compose de neuf carrés de 3x3 cases. Au sudoku, ces carrés sont appelés "régions".

Le but du jeu est de compléter la grille afin que **chaque ligne, chaque colonne et chaque région contienne tous les chiffres de 1 à 9 une fois et une seule.**

Aucune culture mathématique n'est nécessaire, juste un peu de logique et de patience !

2	1	3						6
5				1				4
		9	6		5	1		
9		7	1	4	2	6		5
	2						7	
6		8	3	9	7	4		1
		2	7		9	5		8
3				2				7
7	9	5				2	1	3

Les stratégies de jeu

Comment commencer une partie?

Le plus difficile, quand on commence le sudoku, est de savoir où placer le premier chiffre. Plusieurs techniques existent. La plus simple consiste à "scanner" la grille du regard afin de repérer les chiffres qui doublonnent dans la même ligne ou la même colonne de carrés de 3x3 cases que nous appelons "régions" au sudoku. Dans cette grille, plusieurs doublons de ce type coexistent : on repère horizontalement des doublons de 8, de 2, de 4 et de 6. Observons le couple de 2 situé dans la ligne centrale de régions...

Entourons le couple de 2 dans ces régions centrale et observons : étant donné qu'il y a un et un seul 2 par région, il manque un 2 dans la dernière région centrale. Il ne peut pas se trouver sur la première ligne (le 2 est déjà présent dans la seconde région.). Il ne peut pas non plus se trouver sur la seconde ligne (le 2 de cette ligne est déjà dans la première région.). Il ne peut donc se trouver que sur la dernière ligne de troisième région centrale, dans la seule case non-remplie, entre le 4 et le 1. Ça y est, votre premier chiffre est placé !

Nous pouvons désormais commencer à remplir le reste de la grille. En utilisant le même principe d'élimination, nous nous servons du 2 que nous venons de trouver pour placer un 2 supplémentaire : il se place dans la seule case disponible de la troisième région supérieure. Ça y est, un deuxième chiffre est placé sur la grille.

2	1	3						6
5				1				4
		9	6		5	1		
9		7	1	4	2	6		5
	2						7	
6		8	3	9	7	4		1
		2	7		9	5		8
3				2				7
7	9	5				2	1	3

2	1	3						6
5				1				4
		9	6		5	1		
9		7	1	4	2	6		5
	2						7	
6		8	3	9	7	4	2	1
		2	7		9	5		8
3				2				7
7	9	5				2	1	3

2	1	3						6
5				1				4
		9	6		5	1		2
9		7	1	4	2	6		5
	2						7	
6		8	3	9	7	4	2	1
		2	7		9	5		8
3				2				7
7	9	5				2	1	3

Facile

		2		6		9	7	1
9					1	3		
			3	2	9		5	
8				3		6	4	
6	5		1	4	7		3	
		4	9		6	5		
2	4			1				5
5	1	8	6			7	2	3
7		3	2		8		6	

Moyen

3	1	8	6		2	4	5	7
				5				
7	5	2	1		3	9	8	6
		3	7		8	6		
				3				
		6	4		9	8		
9	2	4	3		1	5	6	8
8	3	7	9		5	1	2	4

LES AMIS DE L'ÉCOLE LAÏQUE (A.E.L.)



Les enfants ont été une nouvelle fois surpris. Cette année, le Père Noël avait délaissé sa calèche et mis le cheval au pré ! En effet, il est venu en tracteur sur une remorque décorée et chargée de cadeaux. Que nous réserve ce grand farceur pour l'an prochain ?

Une page s'est tournée

Après plusieurs années passées à la tête de l'association, Pascal Courbet a souhaité prendre du recul lors de l'assemblée générale de novembre, Nathalie Geissel et Carole Faure se sont associées en co-présidentes pour lui succéder.

Courant janvier, les membres du nouveau conseil d'administration ont tenu à le remercier lors d'une petite cérémonie dont ils lui avaient réservé la surprise dans la salle de la mairie, sans oublier les anciens membres du C.A.

Très ému, Pascal remercia l'assistance tout en précisant qu'il restait membre de l'Amicale et donnerait un coup de main à l'occasion et souhaita bonne chance aux nouvelles co-présidentes dans la poursuite des actions de l'association auprès de l'école.

LEYRENNE PATRIMOINE

Début décembre, la vice-présidente et les secrétaires de l'association ont épluché la matrice cadastrale et le rôle de l'eau pour écrire à toutes les personnes qui ont des attaches avec la commune. Ce sont près de 400 courriers qui sont partis ainsi à travers toute la France ... et de la Provence à la Lorraine, en passant notamment par l'Ile de France, de nombreuses réponses n'ont pas tardé à nous parvenir.

Heureux de découvrir l'association et la souscription pour la réfection de l'église, de nombreux correspondants ont tenu à verser leur contribution et à « Leyrenne Patrimoine » et à la Fondation de France, contribuant ainsi à la réussite de la souscription.

Tous ces nouveaux adhérents recevront régulièrement des nouvelles de l'association, qui a entrepris une cartographie des chemins de la commune, le long desquels ils souhaitent disposer quelques bancs où les marcheurs pourront se reposer tout en admirant les paysages qui s'offrent à eux. Mais bien entendu, le premier rendez-vous fixé sera la fête du pain, le 21 mai, cette année, direction La Mazère !

COMITÉ DES FÊTES

salle des fêtes

samedi
25
Février
2006

Carnaval
Soirée
choucroute
Organisée par le Comité des Fêtes

À partir de 16 h
défilé costumé des enfants
Départ de la salle des fêtes
20 h 00 : REPAS
Choucroute, bière (1er verre offert)
dessert et café.

Adultes 12.50 € Enfants 5 à 12 ans 6 €
moins de 5 ans gratuit

Animation musicale
Réservations jusqu'au 20 février
Au 05 55 64 46 72 ou 05 55 64 40 30



LES FILS D'ARGENT

Les fils d'argent rappellent à leurs adhérents que l'Assemblée Générale
aura lieu le vendredi 24 février 2006

à partir de 14 heures à la salle des fêtes.

Toutes les personnes intéressées par les activités du club peuvent
y assister et éventuellement y adhérer.

ASSOCIATION SPORTIVE DE ST DIZIER LEYRENNE

Le Président et les membres du bureau profitent de ce début d'année pour vous présenter leurs meilleurs vœux.

Nous remercions particulièrement les généreux donateurs qui contribuent par ce geste à la vie de notre association.

Nos joueurs ont repris le chemin des stades. Notre équipe fanion est pour l'instant première de sa poule. Quand à l'équipe B, elle se maintient honorablement en milieu de tableau suite à sa montée en division supérieure. Quand à nos jeunes ils continuent l'apprentissage du football. Nous vous rappelons que notre loto aura lieu le samedi 11 Mars, salle des fêtes à 20h30. Nous espérons vous voir nombreux et vous remercions par avance.



SAINT DIZIER LEYRENNE
SAMEDI 11 MARS 2006

SALLE DES FETES 20H30

SUPER LOTO
DU
FOOT

REFRIGERATEUR
LECTEUR DVD
VTT
APPAREIL PHOTO
NUMERIQUE
ET SON IMPRIMANTE
ETC....

PARTIE ENFANT GRATUITE

LECTEUR MP3
BALADEUR CD
DVD
MALETTE COLORIAGE ETC...

NOMBREUX AUTRES LOTS DE VALEUR

IPNS

AAPPMA JANAILLAT-LA LEYRENNE (SOCIÉTÉ DE PÊCHE)

Tarifs 2006

CARTE	Prix
Carte adulte 28 € + taxe complète 29,50 €	57,50 €
Carte adulte 28 € + taxe complète 29,50 € + vignette halieutique 16,50 €	74 €
Carte adulte 28 € + vignette halieutique 16,50 €	44,50 €
Carte adulte 28 € + taxe réduite (1) 17,50 €	45,50 €
Carte jeune 14 € + taxe jeune 10 €	24 €
Carte vacances 18 € + taxe vacances 12 €	30 €
Carte journalière 7€ + taxe journalière 3 €	10 €
Carte plan d'eau + taxe plan d'eau	10.50 €

Additif à la réglementation de la pêche pour 2006 décidé par la Fédération de pêche de la Creuse.

Sur tout le département de la Creuse y compris le barrage de Vassivière :

Limitation du nombre de prises pour le carnassier par jour et par pêcheur :

- 2 brochets - 3 sandres

Pour le barrage de Vassivière uniquement:

Réglementation pour le sandre et le black-bass Creuse et Haute-Vienne :

ouverture spécifique du 1er au 29 janvier 2006 et du 10 juin au 31 décembre 2006

Taille de capture :

- Brochet : 60 cm - Sandre : 50 cm

Dépositaires des cartes de pêche	Liliane COLOMBIER (Janailat), Roland GIVERNAUD (Augères),
	Maurice CHAMBRAUD et Jean-Claude SULPICE (St Dizier Leyrenne)

TENNIS CLUB DE LA LEYRENNE

A l'occasion d'un thé dansant le 18 décembre dernier, sachant que M. et Mme FAYE cessaient les activités qu'ils avaient au sein du club, leur famille, leurs amis et les membres de l'association leur ont offert des fleurs et un magnifique trophée non pas pour leurs performances sportives mais pour leur détermination et vitalité dans l'organisation des thés dansants. En effet, c'est avec passion et entrain que M. et Mme FAYE ont su seconder leur fils Patrick et son épouse Chantal qui, retenus par leurs obligations professionnelles se retirent eux aussi du bureau du tennis club.



La fête s'est achevée tard dans la nuit avec des danseurs et danseuses en tenues de gala, devant un buffet copieux et un flot de champagne !



Dimanche 28 mai 2006



Sortie à Roland GARROS ouverte à tous,

(adhérents ou non-adhérents)

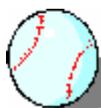
20 places disponibles

Pour tous renseignements concernant la sortie

(prix, organisation etc)

ainsi que pour les inscriptions pour la saison 2006

contactez Mme Sylvie PEYNE au 05 55 64 42 25.



VIE ASSOCIATIVE

Dates	Activités	Lieu
Vendredi 24 février	<i>Fils d'Argent</i> : Assemblée Générale	Salle des fêtes
Samedi 25 février	<i>Comité des Fêtes</i> : carnaval	Salle des fêtes
Dimanche 5 mars	<i>Fils d'Argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Samedi 11 mars	<i>Foot</i> : Loto	Salle des fêtes
Dimanche 19 mars	<i>A.E.L.</i> : Foire aux boudins	Salle des fêtes
Samedi 25 mars	<i>Chorale</i> : spectacle	Salle des fêtes
Samedi 1er avril	<i>A.E.L.</i> : Loto	Salle des fêtes
Dimanche 2 avril	<i>Fils d'Argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Samedi 15 avril	<i>L.A.C.</i> : La Leyrennoise	Local associatif des roches
Samedi 29 avril	<i>A.E.L.</i> : concert	Salle des fêtes
Mardi 2 mai	<i>Leyrenne Patrimoine</i> : Assemblée Générale	Salle de la mairie
Dimanche 7 mai	<i>Fils d'Argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 14 mai	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 21 mai	<i>Leyrenne Patrimoine</i> : Fête du pain	La Mazère
Samedi 20 mai	<i>Chorale</i> : spectacle	Salle des fêtes
Dimanche 28 mai	Congrès des Anciens Combattants	Salle des fêtes

L.A.C. LEYRENNE ATLÉTIC CLUB

La Leyrennoise, traditionnelle course à pied de 13 km environ, aura lieu le samedi 15 avril 2006.

Venez nombreux participer ou encourager les coureurs !



État civil

Naissances

Dylan GALATAUD né le 24 novembre 2005

Camille, Sandrine PARINET née le 20 décembre 2005

Félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux aux bébés.

Décès

Monsieur Raymond LECARDEUR (80 ans)

Monsieur Lucien, Jean MENUDIER (76 ans)

*M. le Maire et les conseillers municipaux adressent leurs
sincères condoléances aux familles.*

Petites annonces



☛ **Cherche maison à acheter** T3 ou T4 à St Dizier Leyrenne, Vieilleville ou Aulon, de préférence habitable de suite avec terrain et garage.
(prix entre 70 000 et 90 000 € frais compris)
Contact au 06 66 79 85 31 ou au 06 71 95 61 91.

☛ **Loue maison T5**, 638 €, rénovée à neuf à TEILLET, garage + atelier, 5 000 m² de terrain. tél : 06 86 77 44 35

☛ **Recherche emploi** d'aide ménagère ou autres.
Paiement par chèque Emploi Service ou par Horizon 23. contact au 05 55 64 46 86

* **JO FELL, jardinière** anglaise, *
* Entretien, aménagement, création. *
* Tous les petits travaux. *
* Paiement par chèque emploi service. *
* tél: 05 55 64 80 28 *

Déco 23

Entreprise Générale de Peinture, Ravalement, Placo, Isolation

Claude Faury
16 à Murat
23400 St Dizier-Leyrenne

Tél. 05 55 64 82 75
Portable : 06 60 40 05 18